

Peut-il vraiment y avoir une raison d'Etat ? - 1/2

Peut-il vraiment y avoir une raison d'Etat ? Drôle de question ! Essayons d'y répondre !

L'Etat défend les intérêts des citoyens. Toutes les mesures qu'il prend à cette fin sont légitimes. Mais parfois, la raison d'Etat n'est que le masque que met le pouvoir sur des actes qui sont en réalité injustifiables et arbitraires.

La raison d'état est la condition de survie de l'état

Dans la mesure où apparaît, à un moment donné de l'histoire d'un peuple, la nécessité de constituer un Etat en vue de la paix de ce peuple, apparaît en même temps la nécessité de préserver cet Etat pour garantir la paix.

L'Etat protège les intérêts communs. L'Etat étant institué pour le bien de tous les individus et par leur volonté commune, Rousseau montre que "c'est sur l'intérêt commun que la société doit être gouvernée". Si l'Etat gouverne d'après ce principe, toute intervention de sa part, contre tout ce qui pourrait constituer une menace pour lui, est alors justifiée. En effet, en se protégeant de toute atteinte, l'Etat protège aussi les intérêts communs et la volonté du peuple.

Le souverain gouverne au nom du bien. Dans l'Etat idéal de Platon, le pouvoir est confié à celui qui sait ce qu'est le bien, et donc ce qui est bon pour le peuple. Le peuple peut et doit alors se soumettre à ses décisions. Lorsque mon gouvernement passe outre la justice et renvoie des terroristes dans leur pays, il le fait pour éviter des violences, donc pour ma sécurité.

Le pouvoir de l'Etat doit être fort. Machiavel, dans une théorie plus réaliste de l'Etat, substitue au bonheur de tous la nécessité de "préserver l'Etat, même en l'absence de vertu du peuple". Toute action visant à préserver la paix et à assurer la puissance de la nation face aux menaces extérieures relève donc de la raison d'Etat. Ayant pour mission la sécurité de tous, l'Etat n'a pas à justifier ses actes.

La raison d'Etat est nécessaire au pouvoir pour gouverner. - Pour assurer la paix et la sécurité, le pouvoir peut, dans certaines circonstances, recourir à la raison d'Etat.

La raison d'état est un instrument de pouvoir arbitraire

La raison d'Etat est souvent invoquée pour justifier des décisions dont l'utilité pour maintenir le bon fonctionnement de la société n'est pas évidente. Elle semble alors servir à justifier un exercice abusif du pouvoir éthique.

Le pouvoir de l'Etat est limité par le droit individuel. Locke déclare que l'autorité de l'Etat ne peut pas s'étendre au domaine privé. Toute action ou décision de l'Etat concernant les droits et les biens privés d'un individu, si cet individu ne constitue pas une menace pour la société, est donc totalement injustifiée. L'Etat ne peut pas, par exemple, expulser des étrangers au nom de la raison d'Etat, sans avoir tenu compte de leurs droits.

La raison d'Etat masque l'absence de justification. La raison d'Etat sert bien souvent à masquer une absence totale de justification aux actions du pouvoir, ou encore des motivations incompatibles avec sa fonction : l'Etat ayant été institué par le peuple, il représente ce dernier et doit lui rendre compte de ses décisions. La raison d'Etat ne serait, dans ce cas, qu'un prétexte à un exercice arbitraire du pouvoir.

Peut-il vraiment y avoir une raison d'Etat ? - 2/2

L'Etat doit lui aussi respecter la loi. La loi doit s'appliquer à l'ensemble des individus, y compris les dirigeants politiques. Comme l'a montré Michel Foucault, l'usage de la force fait partie intégrante du système judiciaire : tout manquement à la loi mérite une punition. L'Etat ne se situe pas au-dessus des lois, la raison d'Etat ne peut donc pas servir à légitimer des actions contraires aux lois.

La raison d'Etat est contraire au droit que le pouvoir a pour mission de sauvegarder. - L'Etat n'est pas au-dessus des lois, il ne peut pas invoquer arbitrairement la raison d'Etat.

Conclusion

L'Etat n'apparaît pas sans raisons : il naît de la nécessité d'établir des lois pour empêcher les conflits entre les individus. La raison d'Etat n'est que l'outil qui permet au pouvoir de remplir sa mission. Les moyens qu'il se donne ne sont rien d'autre que les lois et les rouages nécessaires à leur application, tels que la police ou les tribunaux. La raison d'Etat est donc indispensable au pouvoir s'il veut faire respecter la loi, même s'il doit pour cela prendre des décisions arbitraires. Il est facile, cependant, d'imaginer les excès auxquels peut conduire la raison d'Etat, notamment dans les pays où la règle démocratique est bafouée ou inexistante, le pouvoir n'étant plus contrôlé que par lui-même. Interdire la libre-circulation des personnes, non plus en raison de la sécurité mais pour des motifs racistes, ce n'est que la forme atténuée de l'envoi au goulag des individus considérés comme dissidents par l'ex-Etat soviétique.

"L'Etat est une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire, revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime" (Max Weber)